



Signaler mon divorce a l ambassade du portugal

Par **cycy17**, le **21/12/2017** à **20:19**

Bonjour je me suis mariée en France le 25 mai 1991 et mon mari est portugais notre divorce a été prononcé le 20 juin 2017 en France je souhaiterai que le portugal sache que nous sommes divorcés car plusieurs exactement 2 comptes bancaires ont été ouverts au portugal je ne souhaite pas que mon ex mari face comme en France mette les comptes en négatif et que je me retrouve seule a payer ses dettes voila merci de votre aide

Par **morobar**, le **22/12/2017** à **09:21**

Bonjour,
Il faut informer les banques et fermer les comptes en question ou vous en désolidariser, plutôt que les autorités portugaises, lesquelles ne gèrent pas vos comptes bancaires.

Par **cycy17**, le **09/01/2018** à **20:13**

Pouvez vous s il vous plait me donner une adresse de l équivalence de la banque de France au Portugal car je ne possède pas les numéros des comptes ni le nom des banques merci

Par **morobar**, le **10/01/2018** à **08:53**

Pas compliqué à trouver avec un moteur de recherche connu Gxxx et item de recherche "banque centrale portugaise".